

## Communiqué de presse

### Signature de la convention « Centralités rurales en région »

#### de Tournus et de Sennecey-le-Grand

Jeudi 11 mai 2023 à mairie de Tournus (71)

#### Le programme « Centralités rurales en région »

Les centralités rurales intermédiaires constituent un des quatre piliers de la politique de cohésion territoriale (avec les quartiers politiques de la ville, les territoires de projets et les PNR, et les ruralités) portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ces villes concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles sont d'autant plus importants qu'ils sont situés hors des zones urbaines et animent, le plus souvent, de vastes territoires peu denses et éloignés des grandes villes. Ils ont une fonction identitaire forte et connaissent globalement des variations démographiques et d'emploi défavorables, et un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne régionale.

Conformément à ses engagements de mandat, la Région, cheffe de file de l'aménagement du territoire, a construit un outil réactif, dédié aux centralités les plus fragiles dans une logique de différenciation permettant de donner plus à ceux qui ont moins.

128 communes cumulant des critères de centralités et de fragilités ont été sélectionnées pour être accompagnées dans le cadre du nouveau dispositif « **Centralités rurales en Région** ».

Doté d'une enveloppe totale de 60 M€ sur la période 2022-2026, ce dispositif offre un cadre d'intervention ciblé pour ces centralités petites à intermédiaires de moins de 15 000 habitants, hors des grands pôles urbains, et reconnues comme fragiles.

En cohérence avec les orientations du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), les objectifs du dispositif sont de :

- Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires,
- Redynamiser les centres-bourgs et les centres villes par une action globale,
- Maintenir les services pour les habitants des centralités et de leur bassin de vie,
- Animer un territoire peu dense et éloigné des grandes agglomérations,
- Lutter contre le sentiment d'abandon ou de délaissement pouvant être ressenti par les habitants.

Deux types de conventionnement cadre et d'accompagnement sont possibles :

- Les communes disposant déjà d'une stratégie de revitalisation antérieure à cinq ans pourront bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000 €,
- Les villes qui ne sont pas dotées d'une stratégie globale de revitalisation antérieure à cinq ans pourront bénéficier d'une aide maximale de 200 000 €, afin de réaliser notamment l'étude de revitalisation.

La Région accompagne ensuite, dans les communes conventionnées, les projets qui :

- S'inscrivent dans leur stratégie globale de revitalisation,
- Participent à la transition énergétique et environnementale (respect d'éco-conditions renouvelées),
- Associent les usagers et les habitants.

Les premières conventions ont été délibérées à la Commission permanente du 8 juillet 2022. À ce jour, **47 communes ont été accompagnées.**

## La convention « Centralités rurales en région » de Tournus

La Région a validé la stratégie de revitalisation de la ville de Tournus et de la communauté de communes du Mâconnais-Tournaigeois lors de sa commission permanente de février 2023.

Cette stratégie repose sur plusieurs axes :

- Bâtir un projet de revitalisation du cœur de ville de Tournus ;
- Réaffirmer le rôle du centre-ville à l'échelle intercommunale ;
- Réaffirmer l'attractivité du territoire intercommunal à l'échelle d'un bassin de vie plus large entre Mâcon et Chalon-sur-Saône en s'appuyant sur une centralité réactivée.

Une enveloppe de 500 000 € pourra être mobilisée pour contribuer à la mise en œuvre de ces axes. Une intervention sur le cinéma de centre-ville est envisagée.

## La convention « Centralités rurales en région » de Sennecey-le-Grand

La commune de Sennecey-le-Grand bénéficie d'une enveloppe de 500 000 euros pour mettre en œuvre des actions issues de sa stratégie dans le cadre du programme « Centralités rurales en région ». La convention « Centralités rurales en région » de la commune de Sennecey-le-Grand a été signée administrativement le 6 septembre 2022 par la commune de Sennecey-le-Grand, la communauté de communes entre Saône et Grosne et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les orientations de la stratégie de revitalisation de Sennecey-le-Grand sont de :

- Faire de la réhabilitation de l'habitat et de l'aménagement durable des facteurs d'amélioration du cadre de vie et de l'inclusion ;
- Faciliter les déplacements et l'accessibilité sur le territoire en privilégiant le recours aux mobilités douces et durables ;
- Faire de la préservation du patrimoine et des paysages un levier de développement du tourisme durable ;
- Poursuivre et amplifier la transition énergétique et écologique engagée par Sennecey-le-Grand et le territoire intercommunal ;
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- Maintenir et développer un service public de qualité pour répondre à tous les besoins et entretenir le lien avec les habitants.

À ce jour, 82 620 € de l'enveloppe mise à disposition de Sennecey-le-Grand sont déjà mobilisés pour financer les deux actions suivantes :

- L'étude de requalification du centre-bourg de Sennecey-le-Grand, future feuille de route opérationnelle de l'aménagement de la commune ;
- Les démolitions de deux bâtiments situés en front de rue de l'avenue du 4 septembre 1944 amorçant le futur aménagement du secteur du « Clos des Séquoias ».

**Bertrand Veau**, maire de Tournus, conseiller régional,

**Christophe Ravot**, président de la communauté de communes de Mâconnais-Tournaigeois,

**Florence Marceau**, maire de Sennecey-le-Grand,

**Christian Protet**, vice-président de la communauté de communes Entre Saône et Grosne,

**signeront leur convention « Centralités rurales en région » 2022-2026,**

avec

**Jérôme Durain**, conseiller régional, sénateur de Saône-et-Loire,

**jeudi 11 mai 2023 à 14h30 à la mairie de Tournus,**

place de l'Hôtel de ville – 71700 TOURNUS.

---

### CONTACTS PRESSE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08